

voir à ses vastes dépenses, suffire à toutes ses libéralités, remplir la bourse d'or qu'il jetait chaque jour au peuple, entretenir les spectacles licencieux du Vatican, satisfaire aux nombreuses demandes de ses parents et de ses courtisans adonnés aux voluptés, doter sa sœur, qui avait épousé le prince Cibo, fils naturel du pape Innocent VIII, et suffire aux dépenses occasionnées par son goût pour les lettres, les arts et les plaisirs. Son cousin, le cardinal Pucci, aussi habile dans l'art d'amasser que Léon dans celui de prodiguer, lui conseilla de recourir à la ressource des indulgences. Le pape publia donc une bulle, annonçant une indulgence générale, dont le produit serait destiné, disait-il, à la construction de l'église de Saint-Pierre, ce monument de la magnificence sacerdotale. Dans une lettre donnée à Rome, sous l'anneau du pêcheur, en novembre 1517, Léon demanda à son commissaire des indulgences 147 ducats d'or pour payer un manuscrit du trente-troisième livre de Tite-Live. De tous les usages qu'il fit de l'argent des Germains, ce fut sans doute là le meilleur. Mais encore était-il étrange de délivrer les âmes du purgatoire pour acheter le manuscrit de l'histoire des guerres du peuple romain.

Alors se trouvait en Allemagne un jeune prince qui était, à beaucoup d'égards, une image vivante de Léon X; c'était Albert, frère cadet de l'électeur Joachim de Brandebourg. Ce jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, avait été fait archevêque et électeur de Mayence et de Magdebourg; deux ans plus tard, il fut nommé cardinal. Albert n'avait ni les vertus ni les vices qu'on rencontre souvent chez les hauts dignitaires de l'Église. Jeune, léger, mondain, mais non sans quelques sentiments généreux, il voyait fort bien plusieurs des abus de la catholicité, et se souciait peu des moines fanatiques qui l'entouraient. Son équité le portait à reconnaître, au moins en partie, la justice de ce que demandaient les amis de l'Évangile. Dans le secret de son cœur, il n'était pas très-opposé à Luther. Capiton, l'un des réformateurs les plus distingués, fut longtemps son chapelain, son conseiller et son confident intime. Albert assistait régulièrement à ses prédications. "Il ne méprisait pas l'Évangile, dit Capiton; il l'estimait beaucoup au contraire, et pendant longtemps il empêcha les moines d'attaquer Luther." Mais il eût voulu que celui-ci ne le compromît pas, et que, tout en signalant les erreurs de doctrine et les vices des membres inférieurs du clergé, il se gardât bien de mettre au grand jour les fautes des évêques et des princes. Il craignait par-dessus tout de voir son nom mêlé à cette affaire. "Voyez," disait plus tard à Luther le confiant Capiton, porté à se faire illusion, comme on l'est souvent dans des situations semblables à la sienne, "voyez l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres: ils ont repris les pharisiens, l'inceste de Corinthe; mais ils n'ont jamais nommé les coupables. Vous ne savez pas ce qui se passe dans le cœur des évêques. Il s'y trouve plus de bien que vous ne le pensez peut-être." Mais l'esprit léger et profane d'Albert devait, encore plus que les susceptibilités et les craintes de son amour-propre, l'éloigner de la réformation. Affable, spirituel, bien fait, somptueux, dissipateur, se plaisant dans les délices de la table, dans les riches équipages, dans la magnificence des édifices, dans les plaisirs licencieux et dans la société des gens de lettres, ce jeune archevêque-électeur était en Allemagne ce que Léon X était à Rome. Sa cour était l'une des plus magnifiques de l'Empire. Il était prêt à sacrifier aux plaisirs et aux grandeurs tous les pressentiments de vérité qui pouvaient

s'être glissés dans son cœur. Néanmoins on vit en lui, jusqu'à la fin, une certaine résistance et des convictions meilleures; plus d'une fois il donna des preuves de sa modération et de son équité.

Albert avait besoin d'argent, comme Léon. De riches négociants d'Ansbourg, les Fugger, lui avait fait des avances. Il fallait payer ses dettes. En outre, bien qu'il eût su accumuler deux archevêchés et un évêché, il n'avait pas de quoi payer à Rome son pallium. Cet ornement, de laine blanche, semé de croix noires et béni par le pape, qui l'envoyait aux archevêques comme marque de leur dignité, leur coûtait 26,000, quelques-uns disent 30,000 florins. Albert eut tout naturellement l'idée de recourir, pour obtenir de l'argent, aux mêmes moyens que le pape. Il lui demanda la ferme générale des indulgences, ou, comme l'on disait à Rome, des "péchés des Germains."

Quelquefois les papes les exploitaient eux-mêmes; d'autres fois ils les affermaient, comme quelques gouvernements afferment encore aujourd'hui les maisons de jeu. Albert offrit à Léon de partager avec lui les profits de l'affaire. Léon, en acceptant le bail, exigea qu'il payât immédiatement le prix du pallium. Albert, qui comptait précisément sur les indulgences pour l'acquitter, s'adressa de nouveau aux Fugger, qui, jugeant l'affaire bonne, firent à certaines conditions l'avance demandée, et furent nommés caissiers de l'entreprise. C'étaient les banquiers des princes de cette époque. Plus tard on les fit comtes, pour les services qu'ils avaient rendus.

Le pape et l'archevêque s'étant ainsi partagé l'avance les dévouilles des bonnes âmes de l'Allemagne, il s'agissait de trouver ceux qui seraient chargés de réaliser l'affaire. On l'offrit d'abord à l'ordre des Franciscains, et leur gardien fut adjoint à Albert. Mais ces moines ne s'en souciaient pas, parce qu'elle était déjà en mauvaise réputation auprès des honnêtes gens. Les Augustins, parmi lesquels se trouvaient plus de lumières que dans les autres ordres religieux, s'en fussent moins souciés. Cependant les Franciscains craignaient de déplaire au pape, qui venait d'envoyer à leur général de Forli le chapeau de cardinal, chapeau qui avait coûté 30,000 florins à ce pauvre ordre mendiant. Le gardien jugea plus prudent de ne pas refuser ouvertement; mais il suscita à Albert toutes sortes de difficultés. Jamais ils ne pouvaient s'entendre; aussi l'électeur accepta-t-il avec empressement la proposition qui lui fut faite de se charger seul de l'affaire. Les Dominicains, de leur côté, convoitaient une part dans l'exploitation générale qui allait commencer. Tezel, déjà fameux dans le métier, accourut à Mayence pour offrir ses services à l'électeur. On se rappelait le talent dont il avait fait preuve en publiant les indulgences pour les chevaliers de l'ordre Teutonique de la Prusse et de la Livonie; on accepta donc ses propositions, et tout ce trafic passa ainsi dans les mains de son ordre.

### La Prétendue Sorcière brûlée.

Un affreux attentat, commis l'année dernière, dans un village du département des Hautes-Pyrénées, est venu montrer une fois de plus les funestes effets de l'ignorance et de la superstition. Une malheureuse femme, que l'on prétendait être une sorcière, a été, malgré ses protestations et ses cris, jetée vivante dans un four, d'où elle est sortie avec d'horribles blessures qui ont occasionné sa mort après de longues et cruelles souffrances.